



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE
Vingt-deuxième session

Nairobi (Kenya), 16-20 janvier 2017

TRAVAUX DU CODEX PERTINENTS POUR LA RÉGION

(document élaboré par le coordonnateur du Comité)

A. RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

1. En 2016, la Commission du Codex Alimentarius (la Commission) a reconnu que la résistance aux antimicrobiens faisait peser une menace grave sur la santé publique, qui exigeait des mesures de la part du Codex, et qu'une approche coordonnée du Codex était nécessaire au niveau international pour lutter contre ce phénomène.

2. La Commission, à sa trente-neuvième session (2016), est convenue de créer un groupe intergouvernemental spécial sur la résistance aux antimicrobiens, qui serait accueilli par la République de Corée. Elle a pris note des rôles que la FAO et l'OMS jouaient dans la prévention et la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens, rôles dont se font particulièrement l'écho le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens, approuvé lors de la soixante-huitième Assemblée mondiale de la Santé, tenue en 2015, et la résolution C 2015/28 Rev.1 sur la résistance aux antimicrobiens, adoptée par la Conférence de la FAO à sa trente-neuvième session, en juin 2015.

Pertinence de la question de la résistance aux antimicrobiens pour le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique

3. Le rapport 2015 de l'OMS sur la charge mondiale de morbidité imputable aux maladies d'origine alimentaire a mis en évidence le fait que l'Afrique concentrait un tiers (1/3) des maladies d'origine alimentaire et la moitié (1/2) des morts dues à la salmonelle non typhique au niveau mondial. La résistance aux antimicrobiens rendra par conséquent inutiles les efforts consentis en Afrique dans le domaine de la santé publique et en termes d'économies.

Elle aura aussi des incidences négatives sur le commerce international. Les tests de conformité exigés par les pays importateurs afin de garantir l'absence d'organismes résistant aux antimicrobiens dans les denrées alimentaires exportées rendront nos produits moins compétitifs sur le marché mondial.

Lors de la trente-neuvième session de la Commission, les délégués du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (le Comité) ont appuyé les travaux du Codex visant à traiter la résistance aux antimicrobiens.

B. FONDS FIDUCIAIRE DU CODEX

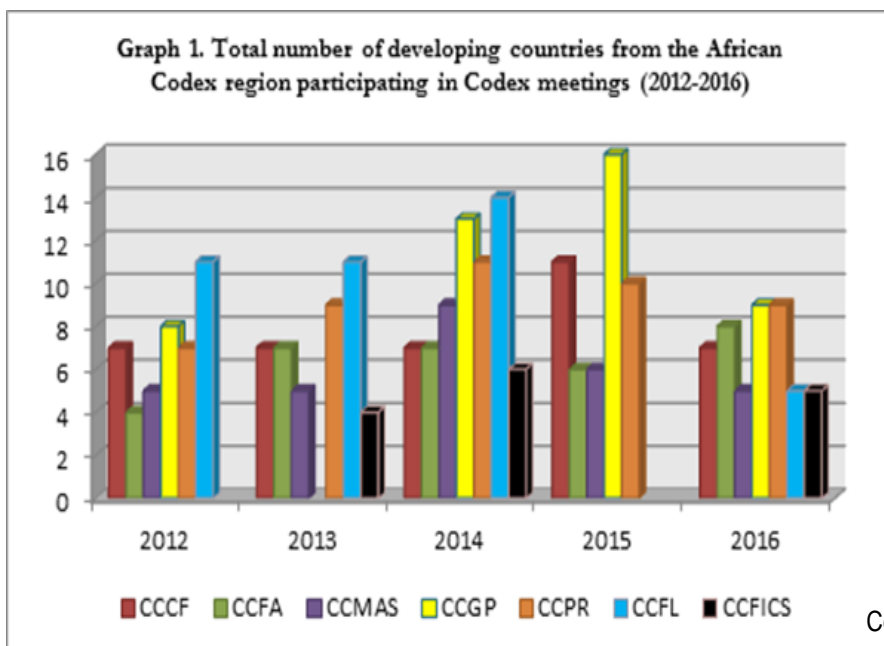
4. Le premier Fonds fiduciaire du Codex a été créé en 2004. Jusqu'à sa clôture en 2015, il a contribué à la participation de 2 300 délégués aux réunions du Codex et à la formation de 1 200 personnes à l'échelle mondiale.

La Commission, à sa trente-neuvième session (2016), a lancé le deuxième Fonds fiduciaire du Codex. Son principal objectif est de contribuer au renforcement des capacités qui permettent de participer efficacement et de manière pleine et entière aux travaux du Codex.

Analyse de la situation

5. Trois (3) pays africains, à savoir le Ghana, Madagascar et le Sénégal, bénéficieront des possibilités offertes par le Fonds. Comme on peut le voir dans les graphiques ci-dessous, la participation des membres du Comité aux travaux du Codex a diminué après la clôture du premier Fonds fiduciaire du Codex.

Participation in Codex Meetings



Participation aux réunions du Codex

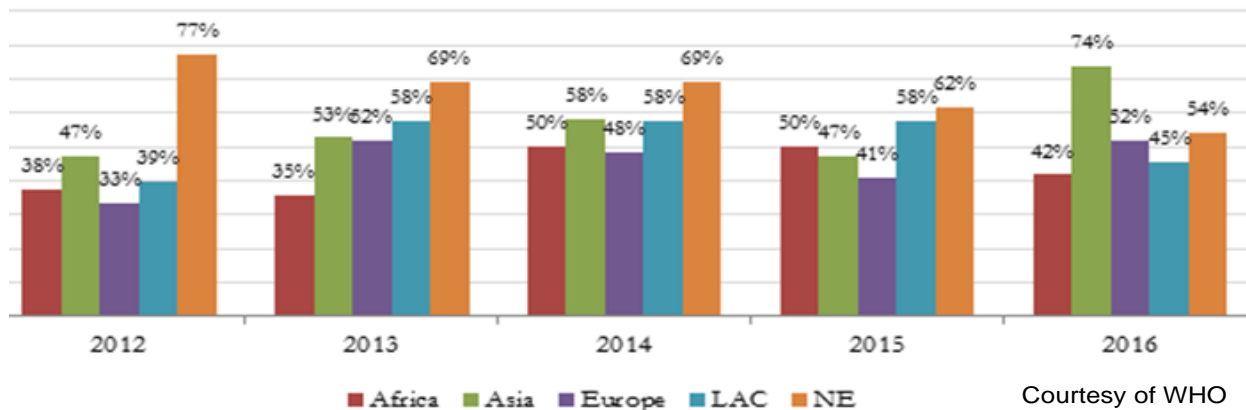
Graphique 1: Nombre total de pays en développement de la région Afrique qui participent aux réunions du Codex (2012-2016)

CCCF: Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments;
 CCFA: Comité du Codex sur les additifs alimentaires;
 CCMAS: Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage;
 CCGP: Comité sur les principes généraux;
 CCPR: Comité sur les résidus de pesticides;
 CCFL: Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires;
 CCFICS: Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires.

(avec l'aimable autorisation de l'OMS)

Participation in Codex Meetings

Graph 2. Percentage of developing countries participating in Codex meetings per region (CCCF, CCFA, CCFICS, CCFL, CCGP, CCMAS, CCPR)



Graphique 2: Pourcentage des pays de développement participant aux réunions du Codex par région (CCCF, CCFA, CCFICS, CCFL, CCGP, CCMAS et CCPR)

Afrique
Asie
Europe
Amérique latine et Caraïbes
Proche-Orient

(avec l'aimable autorisation de l'OMS)

Conclusion

6. Il faut élargir le champ d'application du Fonds fiduciaire du Codex pour faire en sorte qu'une assistance très limitée dans le temps soit apportée à la participation des États membres du Comité aux réunions du Codex tandis qu'ils cherchent d'autres sources de financement intégrant les travaux du Codex dans leurs budgets.

C. AUTRES THÈMES RELATIFS AUX NORMES DU CODEX ET TEXTES APPARENTÉS

Prévention et contrôle de la salmonelle non typhique

7. L'adoption des directives relatives à la prévention et au contrôle de la présence de salmonelle non typhique dans la viande de bœuf et la viande de porc aidera les pays africains à traiter des problèmes de santé publique et d'ordre commercial.

Directives relatives aux critères microbiologiques

8. L'adoption des directives relatives aux critères microbiologiques et le matériel d'information du Codex correspondant sont importants pour le Comité car ils facilitent les échanges interafricains grâce à la mise au point de normes harmonisées.

Fromage fondu

9. La réunion du Groupe de travail physique sur le fromage fondu organisée en Uruguay en décembre 2015 a permis de parvenir à un consensus assez large parmi les délégués et d'élaborer un projet de norme révisé. On a toutefois constaté lors de la trente-neuvième session de la Commission que les progrès obtenus par le Groupe de travail physique en Uruguay n'avaient pas

été pleinement suivis d'effets. Le coordonnateur recommande de poursuivre les travaux sur la norme générale pour le fromage fondu et, si nécessaire, que le Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers organise une réunion physique afin d'examiner la question.

Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi

10. Les nouveaux travaux consacrés au projet de ligne directrice pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi répondent à des besoins du Comité car les gouvernements et les producteurs y trouveront des indications sur les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi utilisés dans le traitement de la malnutrition aiguë sévère. Ces aliments sont déjà produits dans certains pays et/ou sont utilisés pour le traitement de la malnutrition aiguë sévère non seulement parmi les populations de réfugiés, mais aussi chez les nourrissons souffrant de malnutrition et les personnes âgées.